

MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

MAIRE

Émilien Beaulieu

CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

Guillaume Morin
Jean-Noël Moreau
Jules Soucy
Alain Thériault
Linda Levesque
Patrick Michaud

BUREAU MUNICIPAL

112, RUE DES ÉRABLES
Packington QC G0L 1Z0
☎ : 418 853-2269 poste 4645
☎ : 418 854-8457
@ : info@packington.org
http://www.packington.org

Denis Moreau, directeur général/sec. trés.
Jacinthe Madore, secrétaire administrative

COMMISSION DES LOISIRS
DE PACKINGTON INC.

☎ : 418 853-5290

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-5290

POSTE CANADA

☎ : 418 853-3675

CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

INCENDIE & URGENCE

☎ : 9-1-1

O. M. H.

☎ : 418 853-2269

SURÉTÉ DU QUÉBEC ☎ : 418 899-6757

HORAIRE RÉGULIER

DU BUREAU MUNICIPAL

L'horaire régulier :

Du lundi au jeudi

De 8 h 30 à 12 h 00

De 13 h 00 à 16 h 30

Vendredi :

De 8 h 30 à 12 h 00.

Bonjour à vous tous citoyens,

En tout premier lieu j'aimerais vous souhaiter une très bonne année 2019, que la santé soit présente pour vous tous tout au long de l'année.

Le 17 décembre 2018 nous avons adopté le budget 2018 sans augmentation de dépenses comparativement à l'année 2018. Comme je vous le mentionnais il y a eu équilibrage du rôle de notre richesse foncière, et la hausse en résulte une augmentation de 8% par rapport à l'année dernière pour se situer à environ un total de 47 million.

Conséquemment le taux de la taxe foncière général passera de \$1.25 @ 1.14. Ceci étant dit certain d'entre vous connaîtrons des diminutions sur leur compte et d'autres des augmentations si leur évaluation personnelle à augmenter de plus de 9%. Alors je vous conseille de vous informer du résultat de la nouvelle équilibrage pour chacun de vous concernant vos propriétés.

Enfin, sur notre programme triennal d'immobilisation, nos priorités se portent à ce moment-ci sur la route du Lac Jerry, l'agrandissement du Chalet communautaire et une signalisation routière plus adéquate et sécuritaire.

L'année 2019 sera très occupée pour votre conseil, beaucoup de projets en cours et je vous tiendrai au courant de mois en mois. On se reparle en février.

Bien à vous

Émilien Beaulieu, maire

DATES DES SÉANCES ORDINAIRE POUR 2019

14 janvier 2019
1 avril 2019
8 juillet 2019
7 octobre 2019

4 février 2019
6 mai 2019
20 août 2019
0 nov. 2019

4 mars 2019
3 juin 2019
3 sept 2019
2 déc. 2019

À 19 h 30 au 115, rue Soucy Packington.

TRÈS IMPORTANT

Pour toute publication à paraître dans l'informateur, elle doit nous parvenir le dernier vendredi du mois.

Merci de votre compréhension

Club des 50 ans +

Brunch du Club des 50 ans +

Le 20 janvier 2018 à 11 hrs au Chalet communautaire de Packington. Suivi de jeux de carte. **Prix 12 \$/ adulte et 5\$/ enfant du primaire.** Bienvenue à tous.

SOIRÉE DANSANTE

Le samedi 19 janvier 2019 à 20 hrs au Chalet communautaire il y aura une soirée dansante. Danse country et sociale avec Narcisse.

Venez en grand nombre. Prix 5\$/personne.

Merci de votre encouragement

Adoption des règlements

Lors de la séance du 14 janvier 2019 le conseil municipal a adopté les règlements suivants :
Règlement 303-2018 amendant le règlement 277-2016. Règlement 304-2018 amendant les règlements 271-14 et 285-17. Règlement 305-2018 amendant le règlement 153-93.

Tous les règlements peuvent être consultés sur le site Web de la municipalité.

MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Recettes	2018	2019
Taxes	679,891. \$	687,936. \$
Paiements tenant lieu de taxes	23,604.	23,590.
Autres revenus de sources locales	185,046.	184,680.
Transferts	<u>227,018.</u>	<u>299,881.</u>
	1 115,559. \$	1 196,087. \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	221,933. \$	227,561 \$
Sécurité publique	87,374.	89,021.
Transport	383,669.	451,087.
Hygiène du milieu	95,830.	102,202.
Santé et bien-être	2,700.	2,700.
Aménagement, urbanisme et développement	19,863.	19,355.
Loisirs et culture	68,644.	88,817.
Frais de financement	<u>29,891.</u>	<u>25,057.</u>
	909,904. \$	1 005,800. \$

Autres activités financières

Remboursement en capital	153,092. \$	123,818. \$
Réserve financière	52,563.	52,084.
Transfert activités d'investissement	<u>0.</u>	<u>14,385.</u>
	1 115,559. \$	1 196,087. \$

Le taux de la taxe foncière est fixé à 1.14\$/100.\$ d'évaluation en 2019 comparativement à 1.25\$/100.\$ d'évaluation pour l'année 2018.

Taxes de services :	2018	2019
Taxe de vidange	128.\$	136.\$
Taxe recyclage :	60.\$	52.\$
Taxe égout :	86.\$	98.\$

Lorsque votre compte de taxe, y compris les taxes de services, dépasse 300.\$, vous pouvez acquitter votre compte en quatre versements, le premier échéant le 29-03-2019, le deuxième versement le 31-05-2019. Le troisième versement le 31-07-2019 et le dernier versement le 30-09-2019.

Le programme triennal des immobilisations projettent des travaux sur la route du Lac-Jerry et un projet d'agrandissement du chalet communautaire, celui que le conseil a présenté lors de la fête des voisins de 2018.

Motion de félicitations Cendrine Chouinard

Le Conseil donne une motion de félicitations à Mme Cendrine Chouinard pour sa performance au championnat mondial de ballon balai. Son équipe a remporté la médaille d'or devenant les championnes mondiale en ballon sur glace et Mme Chouinard a compté le but gagnant en supplémentaire de la finale de ce championnat.



Concours décoration de NOËL

La municipalité remercie les gens de Packington d'avoir décoré l'extérieur de leur maison.

Vous avez participé en grand nombre

Les gagnants sont : 1^e prix 100\$: Jean Louis St-Pierre

2^e prix 50\$: Jeannine Castonguay

3^e prix 50\$: Sébastien Thériault

Félicitation aux gagnants





FABRIQUE ST-BENOÎT ABBÉ DE PACKINGTON

34, RUE PRINCIPALE
PACKINGTON (QUÉBEC) G0L 1Z0
TÉLÉPHONE : 418-853-3325

TÉLÉCOPIEUR : 418-853-2372

Voici quelques petites nouvelles de votre Fabrique :

- Les membres du comité de la Fabrique offrent à vous tous une très bonne nouvelle année. Que celle-ci vous réserve tout plein de belles choses mais surtout la santé.

- Les membres du conseil de fabrique tiennent à remercier l'équipe de « La Forêt sous toutes ses couleurs » pour leur généreuse participation à la réparation du toit de l'église par leur beau don de 2,500\$.

MERCI GRANDEMENT POUR VOTRE APPUI !!

- Voici un petit compte rendu de la vente de nos billets pour le prix de 999\$. Nous avons fait imprimer 500 billets dont 390 ont été vendus. Félicitation à notre heureux gagnant, M. Narcisse Chiasson. Merci à tous ceux qui nous ont encouragés par leur participation dans la vente ou l'achat de ces billets. **MERCI À TOUS POUR VOTRE APPUI !!**

- Merci aussi à tous les bénévoles qui par leur précieux temps qu'ils nous ont accordé, pour les décors, ont fait de notre église, un havre de paix pour cette période des Fêtes qui vient de se terminer. Merci à la chorale, à l'organiste ainsi qu'au directeur de chorale pour les chants lors de nos messes spéciales tel la messe de Minuit. Merci aussi à vous tous qui vous êtes joints à nous pour les célébrations de Noël et du jour de l'An. Mais un merci tout spéciale à la famille de Marie-Claude Héroux pour nous avoir offert un bon chocolat chaud à la sortie de la messe du 24 décembre. Ce fut très apprécié de tous.

Encore une fois, Bonne et Heureuse Année à chacun de vous !!

Le conseil de la fabrique de Packington



Pour débiter cette année 2019, j'ai eu l'envie de partager avec vous tous, cher.e.s citoyen.ne.s de Packington, un peu de ma culture littéraire.

J'ai choisi Hermann Hesse, un auteur qui a marqué ma vie, un homme pour qui la sagesse orientale ne cessera d'exercer sa séduction. Cette chronique est inspirée par mes retrouvailles avec un livre d'exception qui a transformé ma perception de la Vie : ***Siddhartha***.

Mon précieux livre est en format de poche. Jauni, abîmé, il tombe littéralement en morceaux. Je le feuillette avec une délicate attention. Il a appartenu à de nombreuses personnes avant de devenir mon livre. Il m'a été offert par une femme qui avait observé mon amour des arts littéraires ainsi que ma curiosité pour la philosophie. Mon bouquin date de 1977 mais l'original fut publié en 1922, année qui marque aussi la naissance officielle de Packington.

Hermann Hesse fut un célèbre écrivain de langue allemande, né en 1877, dans le Wutemburg, à Calw. Philosophe presque autant que poète et romancier, Hesse aspire à une société idéale où il y aurait un équilibre entre spiritualité et animalité. Il fait la démonstration d'un grand libéralisme de l'âme. Il pratique aussi la méditation au terme de laquelle le sujet et l'objet se confondent. Auteur de nature intellectuelle et artiste, il n'a jamais cessé d'être préoccupé par les problèmes d'éducation, ayant lui-même été rebelle à toute forme d'autorité. Il a dit : « J'avais toujours été porté à une conception magique de l'existence... », ce qui explique des publications de fictions à caractère plus ou moins allégoriques tels que ***Siddhartha***.

Fait rarissime pour cette époque, Hermann Hesse vit de sa plume. Il est l'auteur de « *Gertrude* », « *Le loup des steppes* », « *Narcisse et Goldmund* », « *Le voyage en Orient* », « *L'Ornière* » et « *Le jeu des perles de verres* », pour ne mentionner qu'une partie de son travail. Craignant la critique, il a même publié un livre sous le pseudonyme d'Émile Sinclair. Naturalisé Suisse en 1924, il remporta un Prix Nobel en 1946. Il s'éteignit en 1962, à Montagnola, près de Lugano, en Suisse.

La préface de Jacques Brenner du livre ***Siddhartha*** rend hommage à l'un des plus grands succès de librairie de l'histoire de l'édition. On peut le décrire comme un voyage vers la recherche d'une sagesse bien différente, comme un parcours vers la maturité. L'Orient n'y est pas seulement une contrée ou un concept géographique mais plutôt la patrie de la jeunesse des âmes, le partout et le nulle part, dans l'unification de tous les temps; ce que nous pourrions définir comme un mythe. Tout comme M. Brenner, je suis d'avis que son œuvre de vieille civilisation s'affirme comme une œuvre de grand avenir.

En conclusion, espérant vous avoir donné l'envie d'en connaître davantage, je vous propose cet extrait: « *J'en étais sûr. Tu ne le contrains à rien, tu ne le bats pas, tu ne le commandes pas, parce que tu sais que la tendresse est plus forte que la dureté, que l'eau est plus forte que le rocher, que l'amour est plus fort que la violence. C'est très bien et je t'approuve.* » (Un texte publié en 1922! *Siddhartha*, HESSE, Hermann. P.176)

Venez choisir VOTRE livre qui transformera peut-être votre vie.

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE PACKINGTON :
Mercredi : 13h à 15 h et 19h à 20h30
T (418) 853-2269

Ardoise

Janvier 2019

Entrées

Soupe à l'oignon, gougères maison
Salade vertes, poires pochés et noix chaudes
Duo de crevettes, dégustation des sauces

Pain du bistro, mousse au fromage, l ail roti et gastrique
de pamplemousse



Plats Principaux

Moules marinières

Steak et frites classique

Trio de mini Burgers Bistro

(Poulet, veau, poisson)

Boeuf Bourguignon, pâtes aux oeufs maison



**LA COMMISSION DES LOISIRS DE PACKINGTON
VOUS INVITE À SON**

SOUPER de la St-VALENTIN

**EN COMPAGNIE DU CHANSONNIER
SÉBASTIEN CARON**

**SAMEDI 16 FÉVRIER
2019**

**AU CHALET
COMMUNAUTAIRE
DE PACKINGTON**

**PRIX 25\$/PERSONNE
PERMIS DE BAR SUR PLACE**

LES BILLETS SONT DISPONIBLES
AUPRÈS DES MEMBRES DES
LOISIRS ET AU BUREAU
MUNICIPAL.

POUR INFORMATION:

418-853-9026 OU 418-853-2269



Commission des Loisirs de Packington

Horaire de la patinoire saison 2019		
Lundi	19h30 à 21h00	Ballon sur glace
Mardi	Fermé	
Mercredi	19h30 à 21h00	Hockey bottine
Judi	18h00 à 19h00	Hockey jeunes (12 ans et moins)
	19h00 à 20h30	Patinage libre
	20h30 à 22h00	Hockey
Vendredi	18h00 à 19h00	Hockey jeunes (12 ans et moins)
	19h00 à 20h30	Patinage libre
	20h30 à 22h00	Hockey
Samedi	13h00 à 14h30	Patinage libre
	14h30 à 15h30	Hockey jeunes (12 ans et moins)
	15h30 à 17h00	Hockey
	18h00 à 19h00	Hockey jeunes (12 ans et moins)
	19h00 à 20h30	Patinage libre
Dimanche	20h30 à 22h00	Hockey
	13h00 à 14h30	Patinage libre
	14h30 h à 15h30	Hockey jeunes (12 ans et moins)
	15h30 à 17h00	Hockey

N.B. : Il est possible de faire des réservations de groupe à l'extérieur de cet horaire.

TARIFS :

Séance	Étudiants (primaire et secondaire)	3,00 \$
	Adultes	5,00 \$
Saison	Étudiants	15,00 \$
	Adultes	20,00 \$
	Famille	35,00 \$

**Pour plus d'information,
veuillez contacter :**

Marie-France Dubé

Pour plus d'informations :

418-853-2863 ou

418-853-5290 (chalet)

Bonne saison!

Règlements à la patinoire saison 2019

1. Tous les utilisateurs de la patinoire doivent payer leur carte de membre ou familiale pour l'hiver; pour les non-membres, chaque séance doit être payée.

2) **Le port du casque est fortement recommandé pour le patinage libre et obligatoire lors des séances de hockey, ballon sur glace et autres sports collectifs.**

La Commission des loisirs et la Municipalité de Packington ainsi que les préposés à l'entretien se dégagent de toutes les responsabilités reliées à une négligence ou à la non-utilisation du casque protecteur.

3 Les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent en tout temps à la patinoire.

4) Les parents doivent attacher les patins de leurs enfants.

5) Toutes les personnes fréquentant le Complexe des générations ainsi que le Chalet communautaire doivent avoir un langage et un comportement respectueux envers les autres.

6) La nourriture et les breuvages sont interdits sur la glace.

7) La propreté des lieux est l'affaire de tous. Chacun ramasse ses effets personnels et utilise les poubelles mises à la disposition.

PS. Si vous avez des patins ou des casques protecteurs à donner, j'ai des petits amis à la patinoire qui seraient preneurs.

Jules Soucy, président de la Commission des loisirs de Packington

Denis Clermont, consultant en loisir municipal à Packington

TARIF DE LOCATION DE GLACE - PACKINGTON

Patinage et hockey libre	séance	étudiant	3,00 \$
		adulte	5,00 \$
	saison	étudiant	15,00 \$
adulte		20,00 \$	
famille		35,00 \$	
Hockey Adulte	séance/heure	70,00 \$	
Hockey Mineur	séance/heure	45,00 \$	
Location scolaire		gratuit pour le local	
	séance/heure		45,00 \$
Ballon sur glace	séance/heure		45,00 \$

Note : une réduction de 10 % est attribuée au locataire à long terme (année)

Pour les familles, habituellement 45,00 \$ l'heure

Commission des Loisirs de Packington

Mise à jour le 21 décembre 2018

ACTIVITÉS DE GLISSADE



Réglementation

Soyez avisé que la pratique de cette activité comporte des risques

Ne pas glisser en groupe

Respecter les autres usagers, peu importe leur savoir-faire et leur rythme, est primordial, aucun écart de conduite ne sera toléré

Ne pas glisser tête première

Attendre au moins 10 secondes entre chaque départ du haut de la pente pour prévenir les risques de collisions

Emprunter exclusivement l'endroit désigné pour remonter en haut de la pente

Glisser en présence d'une personne responsable

Quitter le bas de la pente le plus rapidement possible

Un parent doit superviser la glissade des enfants âgés de moins de 6 ans

Le port du casque est fortement recommandé pour les enfants de moins de 6 ans

